

11.10.2016

Motion des framboisiers

Vu le film « demain » <https://www.demain-lefilm.com/>

Vu les problèmes rencontrés par la ville de Detroit après l'effondrement de sa mono-économie.

Vu les solutions proposées par

- La permaculture, une approche 100% bio produisant proportionnellement plus que l'agriculture industrielle en utilisant la symbiose de plantes poussant en harmonie.
- Les « incroyables comestibles », qui cultivent des plantes en pleine rue. <http://www.incredible-edible-todmorden.co.uk/>
- Les agricultures contractuelles de proximité comme <http://www.cocagne.ch/c5/>

Vu la perte de repères de la population sur les saisons de productions des espèces locales.

Vu la perte de connaissance des enfants sur l'identification de ce qui est comestible et ce qui ne l'est pas.

Vu la position pionnière de la Ville d'Onex dans sa participation à la semaine du goût.

Vu les problèmes d'allergie touchant un nombre croissant de la population.

Vu le Lauréat 2016 de la bourse cantonale du développement durable primé pour son projet visant à préserver la biodiversité genevoise, tout en valorisant une production locale, promouvant la culture des arbres et arbustes indigènes poussant naturellement dans le canton. <http://ge.ch/agenda21/actualites/bourse-prix-distinction-laureats-2016>

Vu les coûts indirects sur la santé et l'économie représentés par les allergies.

Vu la motion M/300 « Implantation des abeilles sauvages sur la commune d'Onex »

Sur proposition des Verts.

LE CONSEIL MUNICIPAL

d e m a n d e

Par 25 oui et 2 abstentions,

AU CONSEIL ADMINISTRATIF

Pour chaque nouveau projet et de manière progressive dans le cadre de l'entretien courant :

1. De remplacer les buissons décoratifs par des plantes produisant des comestibles, des aromatiques et/ou des médicinales, en libre-service et libre accès.
2. De remplacer les essences très allergènes par des essences de niveau allergènes faible ou des arbres de vergers qui ne sont pas concernés par cette problématique.
3. D'utiliser des variétés de plantes locales en permaculture, ne nécessitant pas de traitement chimique.
4. De privilégier les bacs des zones de rencontre et les buissons devant les écoles.
5. De le prévoir dans les nouveaux aménagements des quartiers à venir et de l'inclure dans le tissu urbain existant au fur et à mesure de l'avancement des travaux d'entretien.
6. De communiquer sur le nom des plantes et sur les périodes saisonnières de production.
7. De communiquer sur le remplacement des espèces décoratives par des espèces comestibles et la cueillette libre.

* * *